

Questions orales

Le gouvernement prétend que la récession est terminée, mais les chiffres sur la croissance de la production qui ont été publiés aujourd'hui montrent que la relance est très lente en fait; elle ne s'établit qu'à 0,2 p. 100 en juillet, soit un taux aussi faible qu'en juin.

Le gouvernement va-t-il essayer d'accélérer cette relance en faisant baisser les taux d'intérêt de façon marquée, ainsi que la valeur du dollar canadien, afin d'accroître nos exportations et d'aider ainsi les gens dans tout le pays?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, ce qui est encourageant, c'est que pour le quatrième mois d'affilée, notre produit intérieur brut a augmenté, et je pense que c'est là un signe clair qui montre que nous sommes sur la voie de la relance.

Il est également très encourageant de constater que la production industrielle a augmenté de 0,6 p. 100 en moyenne, grâce au secteur manufacturier notamment. Ce secteur donne des signes de vigueur puisqu'en juillet, il a connu une croissance pour le quatrième mois d'affilée. Depuis qu'il a atteint le bas de la courbe en mars, sa croissance a été de 5,1 p. 100.

Nous n'avons jamais affirmé que la reprise allait être très forte. Nous avons déclaré que la récession serait beaucoup moins grave que celle de 1981-1982, et c'est le cas. À l'époque, la baisse entre le sommet et le bas de la courbe avait été de plus de 5,5 p. 100. En l'occurrence, elle varie entre 2,5 et 2,8 p. 100. Ainsi, elle n'a pas été aussi marquée ni aussi prolongée. Le deuxième trimestre a été bon, et nous prévoyons pour le troisième et le quatrième trimestres une relance modérée; d'ailleurs les statistiques nous donnent raison là-dessus. Nous devrions en être très satisfaits.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, si le gouvernement est satisfait d'un taux de croissance qui ne fera baisser en rien le chômage au Canada, il devrait alors démissionner aujourd'hui.

Le ministre est-il prêt à accepter un taux de croissance de 0,2 p. 100 par mois, ce qui représente non pas un mois, mais deux mois de croissance lente, même s'il en découle que le taux de chômage au Canada sera supérieur à 10 p. 100 pendant encore une bonne partie de l'année prochaine?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne suis, bien entendu, pas prêt d'accepter cela et ce n'est certes pas ce que je fais.

• (1500)

Ce que j'affirme, c'est que nous sommes sur la voie d'une relance durable qui nous donnera un taux de

croissance de 3,5 p. 100 environ, ce qui constitue, soit dit en passant, un des meilleurs taux de croissance prévus, semble-t-il, pour tous les pays industrialisés du monde, du moins pour les pays membres de l'OCDE. Je pense que c'est là une bonne nouvelle.

Le député parle des taux d'intérêt. Ils ont baissé de plus de 5,5 p. 100. Il y a eu la semaine dernière une baisse de 9 centièmes de point. Étant donné que les pressions inflationnistes se font moins fortes, nous prévoyons que les taux d'intérêt pourraient baisser encore davantage. Dans l'affirmative, nous serons sur la voie d'une relance durable accompagnée d'une certaine stabilité des prix et c'est là l'objectif du gouvernement qui entend créer des emplois, assurer une croissance durable et préserver l'intégrité. . .

* * *

LE SERVICE DE RECHERCHE ET SAUVETAGE

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

J'ai reçu un certain nombre d'appels de la part d'habitants du sud de la Nouvelle-Écosse qui s'inquiètent de la possibilité que le service de recherche et sauvetage et de surveillance des pêches par hélicoptère ne soit plus assuré à l'expiration du contrat.

Je me demande si le ministre peut garantir aux pêcheurs et aux autres habitants du sud de la Nouvelle-Écosse que cet important service continuera d'être assuré dans le sud de la Nouvelle-Écosse.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, le contrat qui assure un service d'hélicoptère a été conclu il y a plusieurs années et ne prend fin qu'en mars 1992.

Aucune décision n'a encore été prise quant à savoir si un service d'hélicoptère sera encore assuré une fois ce contrat terminé. Le ministère étudie actuellement le contrat et l'expérience acquise et décidera, d'ici mars prochain, du renouvellement ou du non-renouvellement du contrat. Il s'agit d'un contrat de 2,35 millions de dollars par année prévoyant 700 heures de surveillance des pêches, ainsi que des services de recherche et sauvetage.

Je comprends l'inquiétude du député à cet égard. Quand une décision sera prise, elle tiendra sûrement compte de son point de vue.